

PRÉSENTS : PHILIPPE DOCHE (PRÉSIDENT), MICHEL CAZAUX LEROU, NORBERT UROS

ABSENTS : DAVID ALMEIDA FERRERA, PHILIPPE HUSSON, PHILIPPE SILLARD,.

Information importante : Le délai maximum autorisé pour transmettre une feuille de plateau est le lundi suivant la rencontre/plateau, passé cette date, la commission attribuera automatiquement une relance.

TROISIEME RELANCE ABSENCE FEUILLE DE PLATEAU DANS FAL

Plateaux du 15/02/2025

Secteur BASQUE :

- Plateau U10/U11F, site 1 : **SAINT PALAIS**

Feuille non réceptionnée

- Plateau U8, niveau 2, site 5 : **AVIRON BAYONNAIS**

Feuille non réceptionnée

Secteur ORTHEZ :

- Plateau U10/U11, niveau 3, site 4 : **SAINT PALAIS**

Feuille non réceptionnée

- Plateau U9, niveau 2, site 4 : **CARRESSE SALIES**

Feuille non réceptionnée

Secteur PAU :

- Plateau U10/U11, niveau 1, site 6 : **AFC HAMEAU**

Feuille non réceptionnée

- Plateau U10/U11, niveau 1, site 8 : **ESMAN**

Feuille non réceptionnée

DIVERS

La commission ne reprogramme pas les plateaux non joués. On vous laisse la possibilité de le reprogrammer en bonne entente entre les clubs concernés. Vous pouvez retrouver toutes les procédures de retour des feuilles de plateaux sur le site du district ainsi que les procédures FAL. Même en cas d'annulation, pensez à mettre une Feuille de plateau renseignée sur FAL.

Président de la commission,



P.DOCHE

Le secrétaire de la commission,



R.CRABOS